



## Divorce et vente d'une maison que nous avons en commun

Par **paddy**, le **04/04/2008** à **14:57**

Je suis divorcée depuis le 23 octobre 2003

En janvier 2002, nous avons acheté une maison, le prix était de 400 000F

En décembre 2002, je quitte le domicile conjugal, je ne peux pas garder la maison car il y a trop de travaux et j'étais au chômage à l'époque.

Mon ex mari, avait une copine qui emménagea dans ma maison, le 10 décembre 2002 et en 2004 il a vendu la maison à 800 000F

Comme l'a précisé mon avocat que nous avons en commun, je n'avais droit à rien juridiquement moyennant que sur l'acte notarié le prix de la maison était stipulé à 400 000F et que je suis désoladirisé auprès de notre banque car nous avons un compte joint.

5 ans plus tard et voyant que mon ex mari traîne toujours pour payer la pension, je voulais savoir si je ne pouvais refaire appel concernant la vente de la maison

Merci de votre réponse.